



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du mardi 17 septembre 2019**

Présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Membres du conseil :

**Collège des personnes élues :**

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Marie-Caroline Prouff

**Collège des associations :**

Marie-France Bergerault, représentante suppléante de SNL, Michel Carré, représentant titulaire du SDIP, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Catherine Mordant, représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou, représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger, représentante titulaire de VEI, Geneviève Silvestre, représentante titulaire de Sesakinoufo, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

**Collège des personnes qualifiées :**

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Valérie Chenuc, David Crépy, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet,

Excusés :

Antoine Brillaud, Michèle Divan, représentante titulaire du CCVP, Isabelle Lallemand, André Montialoux, Francis Naudin, Isabelle Richard, Alain Roger

Absents :

Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Stéphanie Lescar, Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP remplacée par Jean-Marc Vincent, François Siméoni

Également présents :

Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes, Abdenor Sahli, Directeur de la Maison de quartier.

## Ordre du jour

Ce Conseil étant le dernier de la mandature, puisqu'il est de règle qu'il n'y ait plus de réunion pendant les 6 mois précédant les municipales, Martine Schmit remercie tous ses membres de leur engagement, de leur assiduité et leur implication pour les réalisations faites pour le quartier de Porchefontaine. Elle remercie tout particulièrement Marie-Christine Claraz de sa fidèle et précieuse prise de notes pour l'établissement des comptes-rendus.

Notre conseil a été celui qui s'est réuni le plus fréquemment, avec toujours une participation significative de ses membres. En un peu moins de 6 ans, nous avons mené à bien ou bien avancé un bon nombre de projets : aménagement, éclairage végétalisation du jardin et de l'église Saint Michel, des abords de la Maison de quartier et du square Lamôme, Zone 30 etc..

Les discussions ont toujours été intéressantes et fructueuses dans le respect de chaque participant. La force de notre Conseil a été de pouvoir partager des informations, échanger sur des idées, des projets, quelquefois vivement, mais toujours d'avancer sans qu'aucun de ses membres ne défende un intérêt personnel et toujours dans un climat sympathique et d'écoute, dès le début de notre installation en 2014.

Les membres du Conseil soulignent qu'il est important de renforcer le taux de participation aux prochaines élections du conseil de quartier et donc de travailler la future communication. Il est rappelé qu'en principe, lors des nouvelles élections, trois collèges seront représentés, composés de 10 personnes représentant des associations de référence présentes dans le quartier et élues par celles-ci, 10 habitants du quartier élus par les habitants, 10 résidents nommés par le Maire pour leurs compétences.

### **1. Travaux des commissions et des groupes de travail**

#### **1.1 Lumières en ville : exposé d'Hélène Schützenberger**

Bilan au mois de septembre 2019 sur l'extinction des publicités lumineuses la nuit.

En avril 2019, une demande a été faite au Maire pour informer les commerçants sur leurs obligations. Cette information a été réalisée en juillet 2019, lors d'une réunion des associations de commerçants. Pour Porchefontaine, en l'absence d'association, la mairie a fait remettre un courrier en main propre. L'information rappelait les horaires d'extinction obligatoires, le montant de l'amende et la volonté de la ville d'être exemplaire sur ce sujet.

Le décret du 27 décembre 2018 rappelle l'extinction nocturne des enseignes lumineuses (1 h – 6 h), des devantures (1 h – 7 h), des bureaux 1 h après la fin de l'occupation, des façades des bâtiments professionnels 1 h au plus tard.

Voici les résultats du courrier du Maire à Porchefontaine suite aux vérifications d'Hélène Schützenberger en juillet et septembre 2019. De nombreux commerces sont désormais éteints (on est passé d'environ 23 avant l'information par la Mairie à 9 en septembre, après cette information). L'éclairage des façades de locaux professionnels a également diminué. Presque tous les commerces ayant éteint, éteignent désormais en fermant, sans attendre l'horaire obligatoire d'extinction de 1h du matin. Cependant, certaines devantures ou enseignes restent encore allumées nuit et jour.

L'extinction paraît plus forte dans Porchefontaine, où des courriers ont été remis à chaque commerçant, que rue des Chantiers, vers le Pont métallique, où l'information n'est passée que par l'association de commerçants.

Exemples sur photos :

La Société Générale a bien éteint ses enseignes et publicité lumineuses à partir de 1h du matin.

Rue Yves Le Coz : entreprise Marko, agence La Forêt : tout est désormais éteint.

Rue des Chantiers : le garage Renault éteint les deux étages dès sa fermeture.

Rue du Pont Colbert : pas de changement chez Sylber, Intercaves, Univers Ortho  
 Rue Coste : pas de changement pour Axa et la vitrerie  
 Certains commerces gardent encore une publicité lumineuse dans leur devanture : la pharmacie rue Coste, Chez Antoinette, le restaurant de sushi situé rue Albert Sarrault  
 L'enseigne et la façade des Ménages Prévoyants sont allumés certaines nuits.

Autres éclairages forts, mais peut-être inutiles :

Le passage Ploix (vers Chantiers) est fermé mais éclairé.

La gare de Porchefontaine, l'église Saint-Michel sont éclairées.

Certaines entrées d'immeuble.

Décision : Continuer ce travail de repérage. Hélène transmettra à la mairie. Organiser une réunion, avec les autres quartiers, pour continuer ce repérage. Contacter les commerçants, bureaux, pour leur expliquer ces enjeux, et la réglementation.

## 1.2 Commerce

La commission, animée par Nicolas Fouquet, constate que l'état des commerces du quartier n'est pas brillant. Des commerçants quittent leurs locaux. On compte une dizaine de locaux vides ou en cours de transformation. Un permis a été déposé pour l'immeuble du Seventies puis retiré pour, semble-t-il, un projet plus important.

Le commerce de Porchefontaine souffre d'un manque de fréquentation de clients. Cependant, comme le marché est redevenu attractif, on peut espérer qu'il attire des clients et donc de nouveaux commerçants à proximité. Les commerçants présents sur le marché ont pris l'engagement de venir le mercredi et le samedi. Deux commerçants ne viennent que le samedi. Un boucher bio vient le mercredi.

La Commission espère que les commerçants, notamment les jeunes nouvellement installés, vont relancer l'Association des commerçants existante. En ce sens, la commission propose une réunion le 7 octobre et invitera personnellement les commerçants.

Madame Chenuc souhaite une implication plus forte des habitants qui fasse état du caractère sinistré du tissu des commerces et défende le sujet auprès de la mairie.

Nicolas Fouquet insiste sur la nécessité d'une association de commerçants forte qui pourrait profiter du changement de mentalité des consommateurs, désormais plus attirés par des lieux de proximité pour faire leurs courses. Michel Lefèvre évoque les loyers prohibitifs des locaux commerciaux et le manque de places de parking ; la possibilité d'offrir des places sur le square Lamôme sur un temps et un espace délimités est évoquée.

David Crépy insiste sur la nécessité d'une solidarité entre commerçants et d'un travail en réseau. Michel Lefebvre ajoute le lancement d'initiatives qui font travailler des commerçants du quartier. Martine Schmit incite les membres du conseil à parler de ce projet à leurs commerçants.

## 2. Informations

### 2.1 Maison de santé

Le permis de construire devrait être délivré prochainement après transmission d'un ultime document. Les professionnels de santé s'orientent vers la création d'une association pour gérer la structure.

## 2.2 Voirie, circulation et stationnement

- Vitesse à l'entrée de ville Pont Colbert : le radar pédagogique posé le 5 juin, immédiatement endommagé par les intempéries, a été remis en service début juillet : des riverains nous ont confirmé son utilité constatant que les voitures arrivent certes vite mais ralentissent à sa vue ; ils demandent à ce qu'il soit permanent. Leur demande de pose d'un radar fixe, relayée par la Présidente auprès de la ville, a été acceptée, les membres du Conseil approuvent ce dispositif.

- Le radar pédagogique de la rue Albert Sarraut affichait la vitesse qui disparaissait rapidement. Il est proposé de demander un radar affichant les vitesses en couleur (vert en dessous de 30, rouge au-dessus).

Un membre du Conseil, riverain, souhaiterait la pose d'un radar rue Rémont entre la chicane et le rond-point de la rue des Nouettes.

- Inversion des sens des rues Célestins /rue des Moines. Au regard d'un certain nombre de mécontentements et d'insatisfactions de riverains et de paroissiens, le Conseil demande une nouvelle fois le retour à l'état initial ainsi que la possibilité de stationnement pour les corbillards sur la bande noire du parvis de l'église (le long de la rue Yves Le Coz).

- Il est indiqué que la sortie de la rue Pierre Curie reste une priorité à droite signalée par un panneau rue Coste et souligné que le trottoir traversant donnant la priorité aux piétons porte à confusion pour certains automobilistes. La décoration prochaine des potelets devrait attirer l'attention sur cette priorité qui est de règle dans tout le quartier.

- Travaux d'enfouissement des réseaux

. Rue Berthelot : prévus en octobre.

. Rues Rémont /Pierre Corneille : ralentis pendant les vacances (absences riverains). La dépose des lignes et des poteaux sera faite semaines 37 et 38. Les lanternes seront posées semaine 39.

. Rue Molière : bien avancés en domaine privé. Les travaux sur la voirie seront faits début octobre.

. Rétrécissement de l'arrondi de la rue Coste : le Conseil demande à nouveau unanimement le rétablissement de la largeur initiale (rétrécissement actuel de 15cm environ sur environ 3m) pour échapper à une bouche à clé (eau potable qui se trouvait auparavant dans la bordure) rétrécissement qui crée des situations inextricables d'impossibilité de croisement de véhicules larges combiné avec l'impossibilité de reculer du fait de l'importance du flux de circulation.

- Voie verte : La DIRIF (direction interdépartementale des routes d'Ile de France) n'a pas encore donné son accord pour sa mise en oeuvre.

Francis Flamand évoque la place de la voie cyclable qui est à droite sur la rue des Grands Chênes qui va vers Jouy-en-Josas, et à gauche ensuite. Un aménagement des circulations douces sur ce nœud routier est à envisager. Il enverra des précisions qui seront transmises aux Services.

## 2.3 Fermeture du parking du stade

Les décisions prises le 24 juin ont été mises en oeuvre : depuis le 15 juillet, le parking du stade n'est plus fermé la nuit - les panneaux avec les horaires d'ouverture et de fermeture sont paradoxalement maintenus en place - et le parking du haut rue Berthelot est largement ouvert.

Le conteneur à verres, déplacé pour la mise en place de la barrière, obstruait la vue des automobilistes sortant. A notre demande, il a été déplacé de l'autre côté.

## 2.4 Réseau de bus et aménagements

Le Conseil souligne la réussite du nouveau trajet des lignes de bus du quartier, de la nouvelle gare routière.

Cependant, comme tout changement, la modification de lignes du réseau de bus versaillais, orchestrée par VGP en concertation avec l'exploitant, fait l'objet de plaintes et/ou de demandes de modifications.

### Ligne 2 (ex B) :

Des riverains de Chantiers et des usagers, du stade, du multi-accueil, de Lépine-Versailles, ont proposé d'inverser le circuit des lignes 2 (ex B) et 4 (ex G) entre l'avenue de Sceaux et la rue des Etats Généraux, car ils demandent que la 2 reprenne la rue des Etats Généraux et que la 4 passe par la gare routière et avenue de Sceaux. Le but serait de faciliter la vie des habitants de l'est du pont de chemin de fer sans gêner pour autant les accès de tous à la gare. Un autre avantage allégué, compte tenu de la différence de fréquence entre les deux lignes, serait d'alléger un peu le trafic très dense de l'avenue de Sceaux et autour des Francine.

Le Président du CdQ de Chantiers, François-Gilles Chatelus, a soumis à ce dernier cette proposition le 12 septembre car il « semble que l'idée d'inverser le parcours des lignes 2 et 4 dans le tronçon en question mérite d'être creusée car, d'une part, elle créerait un axe structurant facilitant la vie des habitants de la rue des Chantiers et de Porchefontaine, et, d'autre part, elle contribuerait à alléger la circulation sur l'avenue de Sceaux en raison de la différence de fréquence entre les deux lignes ».

La direction des services de VGP souligne que « ne pas faire passer une ligne structurante (la 2) créerait un handicap des deux côtés de la ligne, tant pour les habitants ou salariés de Porchefontaine, car ils seront déposés réellement plus loin qu'au sein du PEM et n'auront plus de correspondance directe avec Rive Gauche.

Le Conseil de quartier des Chantiers a émis le 12 septembre la position de prolonger la ligne 4 jusqu'au Pont Colbert (au lieu d'inverser le trajet des lignes 2 et 4). Les avantages sous réserve de faisabilité opérationnelle, seraient de :

- Prolonger simplement la desserte locale, aujourd'hui limitée à la rue de Etats Généraux
- Faciliter ainsi les communications entre les parties Est et Ouest du quartier des Chantiers, au bénéfice des riverains mais aussi des services et commerces de la place Poincaré et de la rue des Etats Généraux ; ce bénéfice pourrait être escompté également dans l'autre sens, en facilitant l'accès au pôle Providence-Stade des Chantiers (notamment maison de quartier, pôle gérontologique Lépine-Versailles, etc)
- Permettre de désenclaver la partie de la rue du Pont Colbert aujourd'hui mal ou pas desservie, et en particulier les immeubles bientôt transférés de Jouy en Josas à Versailles
- Ne pas présenter l'inconvénient d'avoir à sortir du PEM une ligne aussi structurante que la 2
- Enfin, alléger un peu la charge de rotation des quais de la gare routière des Chantiers. Permettre ainsi, sans rupture de l'équilibre global et sans nuire à la commodité des accès à la gare, améliorer la vie quotidienne des habitants de la rue des Chantiers et de la rue du Pont Colbert, notamment.

Le Conseil :

émet son désaccord sur une modification du circuit de la ligne 2 au niveau de la gare des Chantiers et se prononce, suite à la proposition du Conseil de quartier des Chantiers, en faveur de la prolongation de la ligne 4 jusqu'au Pont Colbert. Le Conseil est parfaitement d'accord pour voir aboutir cette proposition.

### Ligne 8 :

Les travaux d'aménagement des 4 quais bus, aux arrêts Stade de Porchefontaine et Maison des Sports, seront vraisemblablement réalisés avant ceux du terminus (23/09 au 04/10) programmés en octobre.

Le Conseil constate l'effet positif de la circulation des bus de la ligne 8 (desservant les Grands Chênes) qui ralentit la vitesse des voitures rue Rémont. Les travaux du terminus de la ligne aux Grands Chênes seront réalisés au cours du dernier trimestre, en favorisant la période des vacances scolaires, les arrêts de la rue Rémont devant être réalisés à partir du 23 septembre.

## 2.5 Potelets décorés

Ils ont été réalisés, avec des couleurs plus vives, mi-septembre au carrefour des rues Rémont, Berthelot et Coste. D'autres seront demandés pour marquer les trottoirs traversants.

## 2.6 Questions diverses

Fibre : Orange agit rue par rue et raccorde tous les abonnés qui sont sur la rue.

### Nuisances hélicoptères :

Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE), à laquelle ont participé Martine Schmit et Michel Carré en juin, celui-ci avait souhaité visiter la base 107 (Vélizy Villacoublay) ce qu'il a fait le 6 août où il a été reçu par le Lieutenant- Colonel Petey. En résumé de la réunion : la base se refuse à tout acte de police et il nous est conseillé de diligenter une requête auprès de la GTA (gendarmerie du trafic aérien) via une demande officielle de la Mairie ou de CGP auprès du Préfet. Pour les vols à vue, l'altitude prévue dans le couloir aérien du secteur (Issy les Moulineaux, Versailles ..) se situe à 2000 pieds au-dessus de la mer soit 450 m d'altitude pour le quartier. Ce couloir évite normalement le survol du quartier Porchefontaine. Les porchefontains signalent les abus fréquents de débordement du couloir « WH3»-WH1 » tant en altitude qu'en latitude. Il est possible de prévenir la police de l'air par mail si un hélicoptère ne respecte pas son altitude ou son couloir (A86).

La base 107 contrôle essentiellement les vols IFR (règles de vol aux instruments), décollages et atterrissages sur la base 107. Les transit « à vue » sont repérés par les transpondeurs mais ni l'altitude ni le parcours précis ne sont contrôlés. Lors d'une signalisation la base 107 peut informer du type d'appareil, de sa base de décollage, de sa destination. La base n'ayant pas vocation de police, ne sanctionne ni ne dénonce les contrevenants. En outre, la base cesse son activité la nuit et les WE. Les contrôleurs d'Issy les Moulineaux et d'Orly prennent le relais.

La GTA a cette mission de police et peut intervenir sur sollicitation du Préfet, celui-ci pouvant être interpellé par le Maire ou le Député.

### SNCF :

Nuisances ferroviaires : les équipes du Député Jean-Noël Barrot nous ont informés qu'un amendement a été adopté en juin dernier sur les nuisances générées par les vibrations que la réalisation ou l'utilisation des infrastructures de transport ferroviaire provoquent. Un décret devrait prochainement définir une mesure unique du bruit.

Le député est intervenu auprès de la SNCF afin que le service de billetterie soit rétabli.

Il nous a précisé fin juillet que "Si la billetterie en tant que telle ne sera pas réinstallée ... il sera désormais possible d'acheter les billets via le service par téléphone, en composant le 36 35, ce numéro n'étant plus surtaxé depuis le 1er juillet 2019. Les billets sont ensuite expédiés gratuitement au domicile du client. Cette offre permet ainsi de recréer un service personnel accessible, en plus des bornes et des achats par internet « oui.sncf », difficilement accessibles pour certains clients.

A noter bien entendu que les agences de voyage peuvent naturellement délivrer des titres de transport mais facturent systématiquement des frais de gestion.

Voisins vigilants

Catherine Mordant rappelle que toute personne qui appelle le 17 pour signaler la présence d'un individu suspect permet à la police de procéder à une vérification d'identité. En effet, si la police n'est pas saisie par un citoyen, elle n'a pas le droit de procéder à un contrôle d'identité. Le fait de faire le 17 permet donc à la police d'agir de manière plus efficace sur un cas précis. Par ailleurs, les commerçants doivent savoir que des bandes organisées qui arrivent de la gare des chantiers tard la nuit et repartent au premier train ont pour habitude de forcer les rideaux de fer et de s'emparer des recettes de commerces tels que pharmacies, fleuristes ou autres. Commerçants, videz vos caisses le soir ou faites installer un coffre.

Ecole maternelle Pierre Corneille : grâce aux interventions conjuguées, notamment des parents d'élèves et de notre adjointe à l'enseignement primaire, et à la réactivité du nouveau Directeur académique des services de l'Education Nationale, la fermeture de classe annoncée fin juin n'a pas été définitive, les effectifs étant suffisants pour rouvrir la classe en question tout début septembre.

Nicolas Fouquet signale une recrudescence de perruches dans le quartier et un habitant de Porchefontaine la présence, récente, de rats sur sa propriété et soulignant la coïncidence avec la distribution de poules.

**2.7 Animations à venir**

Bal Lamôme : 21 septembre

Les 6, 7 et 8 décembre 2019, la paroisse Saint-Michel, en lien avec la Maison de Quartier, organise une fête de Noël à Porchefontaine. Au programme du vendredi soir concert Gospel, bar et marché de Noël en nocturne, le samedi des ateliers santons, pains d'épices et bricolages de Noël à la maison de quartier, marché de Noël, bourse aux jeux, vente de sapins, dédicaces de livres et BD à la paroisse, concert classique ...Notez les dates !

Fin de la Réunion à 22 h 40.